

# LE PEUPLEMENT DU BAZADAIS MÉRIDIONAL DE LA PRÉHISTOIRE A LA CONQUÊTE ROMAINE

---

Depuis quelques années l'étude de l'Aquitaine avant la conquête romaine a suscité de nombreux travaux dont les plus importants sont sans conteste ceux de M<sup>me</sup> Gabrielle Fabre. Dans sa thèse sur les civilisations proto-historiques de l'Aquitaine<sup>1</sup>, elle comprend les Vasates parmi les peuples de l'Aquitaine indépendante, mais elle ne leur consacre que quelques lignes<sup>2</sup>, utilisant seulement comme sources les mentions d'auteurs latins ou grecs. Il est difficile de penser cependant que ce peuple, dont l'oppidum de Cossio devait ensuite devenir une importante cité gallo-romaine, n'ait laissé aucun souvenir de son passé plus ancien. C'est celui-ci que nous souhaiterions retrouver, ainsi que celui des peuples qui l'ont précédé sur le sol bazadais. Vouloir éclaircir définitivement une telle question est impossible dans le cadre d'un tel article, et surtout, dans l'état actuel de la recherche. Ce que nous tenterons seulement, c'est d'exposer les résultats de nos modestes travaux, et de suggérer quelques hypothèses.

Le premier des problèmes qui se pose est celui de la délimitation du cadre géographique de notre étude. Le Bazadais n'étant entré dans l'histoire qu'avec la conquête romaine, c'est aux mentions d'auteurs latins ou grecs qu'on doit d'abord faire appel. Signalons en premier lieu, que le nom des Vasates ne figure pas dans la liste des douze peuples qui font leur soumission à César<sup>3</sup>. Pline de son côté parle des Basaboïates<sup>4</sup>, groupement provenant sans doute de la fusion des Vasates avec les Boïates du Pays de Buch, et Ptolémée, qui écrivait durant la première moitié du II<sup>e</sup> siècle, nomme les Vasates de Cossio<sup>5</sup> qu'il place au-dessous des Nitiobriges d'Agen. Or, il semble qu'il y ait très loin du

---

1. G. FABRE, *Les Civilisations protohistoriques de l'Aquitaine*, Paris, 1952.

2. *Ibid.*, p. 174.

3. *De Bello Gallico*, III, 27.

4. *Natur. histor.*, IV, 33.

5. *Geo.*, II, 7.

territoire des Vasates du temps de Pline à celui contemporain du géographe d'Alexandrie. Pline, qui s'est servi de documents datant probablement de la conquête, cite les Basaboiates parmi trente autres peuples. A l'époque de Ptolémée, Cossio Vasatum est devenue une des cinq cités méridionales de la grande Aquitaine d'Auguste avant d'être quelques décades plus tard la plus septentrionale de la Novempopulanie<sup>6</sup>. Le territoire des Vasates au temps de la conquête était peut-être réduit au Vallon du Beuve, celui du II<sup>e</sup> siècle est le plus grand qu'ils connurent. La seule certitude c'est que nous ignorons tout ou presque des frontières de ces deux ensembles<sup>7</sup>. Vouloir les prendre comme base d'une étude serait ouvrir la voie à toutes sortes de critiques. Mieux vaut donc s'en tenir aux seules frontières connues du Bazadais, celles de l'ancien diocèse, qui englobent un territoire qu'on pourrait qualifier de moyen par rapport à ceux qui l'ont précédé. Il est très probable que ces limites coïncident approximativement avec celles que prit la cité après le choc des premières invasions barbares. Nous nous en tiendrons pour notre part au Bazadais méridional, c'est-à-dire à celui qui se trouve au sud de la Garonne et qui est le berceau de la cité et du diocèse. On ignore d'ailleurs l'époque à laquelle la partie septentrionale y a été annexée, avant la conquête romaine, au premier ou au quatrième siècle. Il y a des preuves pour une annexion ancienne, l'absence de vestiges de La Tène dans ce secteur de l'Entre-Deux-Mers, mais on ne trouve pas par contre de noms en *os* qui, nous le verrons sont très nombreux au sud. Le débat reste donc ouvert.

La partie méridionale par contre, est sans conteste le plus ancien pays vasate. Le diocèse avait dans cette région pour limites, à l'est la vallée de l'Avance, au sud une ligne allant de Casteljaloux à Captieux par Lartigue, puis la frontière décrivait une large pointe par Luxey, Bourideys, Uzeste, Le Nizan et aboutissait à la Garonne à Langon<sup>8</sup>. Ces limites, nées sans doute au IV<sup>e</sup> ou V<sup>e</sup> siècle, modifiées peut-être au IX<sup>e</sup> ou X<sup>e</sup> siècle, ne sont pas aussi artificielles qu'on pourrait le croire au premier abord. Il suffit pour s'en rendre compte de les reporter sur une carte physique du Sud-Ouest. La partie méridionale du Bazadais y occupe la région située au sud de la grande boucle décrite par la Garonne d'Aiguillon à Langon et se trouve ainsi encadrée par l'Agenais à l'est, les Landes au sud et à l'ouest, le Bordelais au nord-ouest. Ainsi défini, le Bazadais n'est pas à vrai dire une région naturelle ne s'opposant aux

6. P. COURTEAULT, *Histoire de Gascogne et de Béarn*, Paris, 1938, p. 16-17.

7. P. et Cl. BARRIÈRE, « Bordeaux dans la toponymie et la topographie aquitaine », dans *Rev. hist. de Bordeaux*, 1953, p. 5-20.

8. Dom R. BIRON, *Précis de l'histoire religieuse des anciens diocèses de Bordeaux et de Bazas*, Bordeaux 1925. Signalons cependant qu'il existait une enclave au diocèse de Bazas dans celui de Dax allant de Belin à Pissos.

pays qui l'entourent ni par le relief, ni par le climat, ni par la végétation. C'est au contraire une terre de contact réunissant des aspects qui le rattachent à chacune des régions avoisinantes. A défaut de tels éléments de différenciation, il existe cependant des frontières naturelles, rivières, lignes de relief ou de végétation, qui ont imposé de toute évidence leurs limites à la cité du Bas-Empire et au diocèse. A l'est, se trouve une



(Cliché « Sud-Ouest ».)

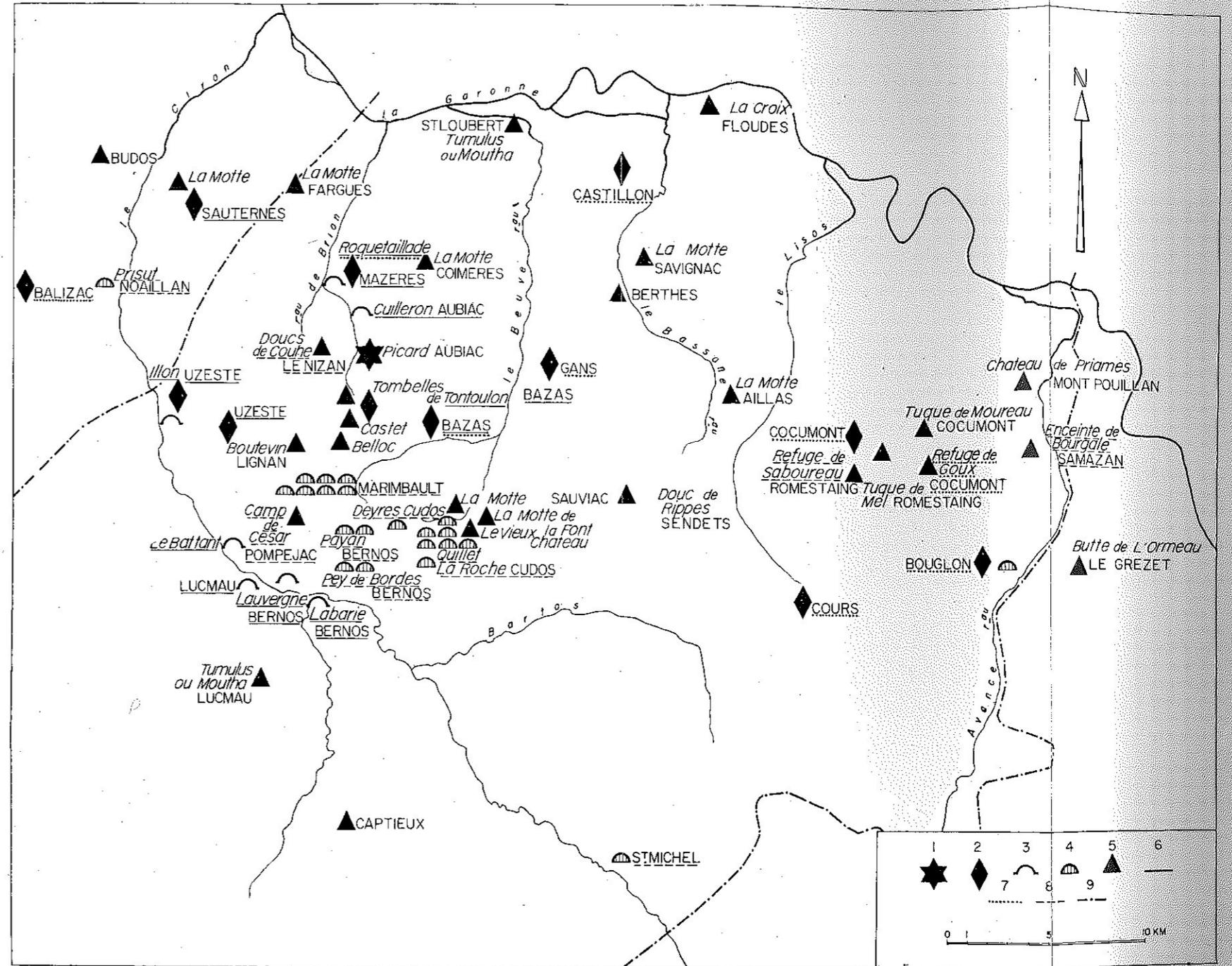
FIG. 1.

Marimbault. Tumulus Béguerie. Tranchée de fouilles.

petite rivière l'Avance, qui coule au fond d'une dépression d'une centaine de mètres. Elle aurait dû être un facteur de rapprochement favorisant les échanges entre les versants, mais ceux-ci sont abrupts et vers l'est ils ouvrent sur un pays vallonné et boisé. Aussi, la circulation a-t-elle pris la direction nord-sud et le pays de rive droite s'est individualisé et orienté vers la Garonne : c'est le Queyran. Au sud coule le Ciron, dernier

affluent de la rive gauche de la Garonne, qui entaille profondément dans son cours moyen le plateau aquitain qu'il traverse dans de véritables gorges. De nos jours, le contraste est très net entre rive droite, pays des cultures et rive gauche, pays des landes et des forêts. Or, les frontières du diocèse ne tiennent pas compte de cette rivière et passent plus au sud, englobant les bassins des affluents de rive gauche et même les sources de la Leyre. Elles s'appuient là sur un secteur marécageux qui devait être encore beaucoup plus net autrefois et qui prend le massif landais en écharpe depuis Plaisance jusqu'à Sagnacq et Muret sur la Leyre. C'est de toutes les limites du Bazadais la seule dont on puisse sans doute affirmer qu'elle n'a guère varié depuis l'apparition des Vasates. Après Villandraut, l'opposition des paysages des deux rives du Ciron disparaît ou s'atténue; mais si la vigne a gagné sur la rive droite, il existe encore de nos jours un important massif boisé qui occupe la ligne de séparation des eaux du Ciron et du Brion. Or, la frontière occidentale du diocèse, à partir du confluent du ruisseau de la Clède et du Ciron, s'est toujours confondue avec l'épaisseur de cette forêt ou de ces landes. Enfin, bien que le diocèse se soit prolongé sur la rive droite de la Garonne, il est impossible de penser que le fleuve n'ait pas constitué une frontière, doublée d'ailleurs par la forêt des terrasses de rive gauche.

Les limites religieuses du Bazadais ne sont donc pas aussi artificielles qu'on pourrait le croire, et s'appuient toujours sur des lignes de relief ? de marécages ou de forêts. Il est probable ainsi, que certaines d'entre-elles, surtout dans la partie méridionale, étaient celles du territoire des Vasates en 56 A.C. Essayer de reconstituer ce qu'était le pays quelques siècles encore plus tôt est assez délicat. Le Bazadais méridional se présente comme un plateau, incliné en pente douce vers le nord-ouest, dominant au sud une partie du plateau landais, et séparé au nord par un talus de 40 mètres des terrasses de la Garonne. Toute cette région a été recouverte par le sable landais, mais l'érosion des affluents de la Garonne et du Ciron a donné naissance à des vallées creusées dans la base tertiaire. Vers l'ouest, apparaissent ainsi des plateaux assez vastes, séparés par des vallées sinueuses. Vers l'est, le découpage est encore plus poussé, donnant un pays extrêmement vallonné qui s'explique par l'abondance de la mollasse. C'est autour de ces vallées qui éventrent le plateau, qu'est né le Bazadais. Les sols y sont variés, lourds et argileux souvent, mais sur les versants ouest des vallées et sur les plateaux, mêlés aux sables, ils sont plus légers et donnent des boubènes. Les versants du Ciron et du Bartos sont par contre franchement sableux et les sols y sont très pauvres. Avec un climat qui n'a dû guère changer la végétation naturelle, était certainement la lande et la forêt. Les proportions et la répartition en sont plus difficiles à établir. Il est certain



1. Station préhistorique. — 2. Trouvailles diverses. — 3. Grotte. — 4. Tumulus. — 5. Enceinte motte, camp. — 6. Epoque préhistorique. — 7. Enéolithique et âge du Bronze. — 8. Epoque protohistorique. — 9. Limites du diocèse.

(Cliché « Sud-Ouest ».)

que la forêt a occupé de bonne heure les terrasses de la Garonne ainsi que les abrupts des versants où elle s'accroche encore. Peut-être dans le fond des vallées y avait-il des prairies marécageuses, mais la lande devait couvrir les marécages, le secteur entre Ciron et Bartos, la zone frontière méridionale, et la ligne de séparation des eaux entre le



(Cliché « Sud-Ouest ».)

FIG. 2.

*Marimbault. Tumulus Béguerie.*

Ciron et les rivières du Brion et du Beuve. Pour le reste, la majeure partie du pays, les hypothèses sont plus hasardées, mais les emplacements des massifs boisés du XVIII<sup>e</sup> siècle semblent indiquer que la forêt devait régner partout sauf là où les terrains étaient trop sablonneux. Au total donc, une forêt vers l'est dominant landes et marais au sud-ouest, et surtout une forêt de feuillus. Au sein de cet ensemble, trois secteurs se dégageaient probablement tant par la nature du sol que par la végétation et les possibilités de mise en valeur : les versants du Ciron pays sablonneux de landes et de marais, la dépression du Beuve et de ses affluents bordée vers l'ouest par un plateau sableux, la partie orientale de la vallée de la Bassanne à celle de l'Avance découpée et la plus riche en pos-

sibilités agricoles. Tel était sans doute le pays des Vasates mais d'autres avant eux les avaient précédés.

Il est certain en effet que le Bazadais a été occupé dès l'époque préhistorique comme en témoigne la station d'Aubiac. Celle-ci a été découverte et prospectée en 1886 par l'Abbé Letu qui a fait un rapport de ses fouilles dans le bulletin de la Société linnéenne<sup>9</sup>. Depuis cette époque, personne ne s'y est plus intéressé. Ferrier dans sa thèse sur la préhistoire en Gironde, se contente de signaler ces découvertes, en émettant des doutes sur la classification et les attributions chronologiques de son prédécesseur<sup>10</sup>. Nous avons retrouvé le site et relevé sur place des fragments de silex, ainsi que deux pointes. Bien qu'insuffisamment étudiée cette station n'en est pas moins importante parce qu'elle est la seule du Bazadais. De toute façon, elle a la valeur d'un témoignage sur l'occupation du sol. Plusieurs trouvailles isolées ont d'autre part été signalées mais sans que l'on puisse donner là encore de dates précises : un grand grattoir « paléolithique » en silex trouvé à Bazas et qui aurait été déposé au musée de Bordeaux<sup>11</sup>, des silex taillés découverts à Ton-toulon, commune de Bazas, près de la Motte<sup>12</sup>, d'autres à Roquetaillade, commune de Mazères<sup>13</sup>, d'autres enfin à Sauternes<sup>14</sup> et à Illon, commune d'Uzeste<sup>15</sup>. Tous ces objets ont disparu ou se trouvent enfouis dans des collections ou des réserves publiques ou privées, et de toute façon, ils sont perdus pour les chercheurs. La seule pièce qui soit visible provient d'Uzeste et se trouve au musée de Villandraut<sup>16</sup>. Il est intéressant de remarquer cependant que les silex d'Illon et de Roquetaillade ont été découverts à côté de grottes, qui ne sont pas d'ailleurs les seules qui existent ou qui nous ont été signalées. Il faut noter tout d'abord, la grotte de Cuilleron à Aubiac, qui se trouve au-dessous de la chapelle en ruine du même nom<sup>17</sup>, puis celles du moulin de l'Auvergne<sup>18</sup> et du moulin de Labarie<sup>19</sup>, commune de Bernos, celle de Lucmau<sup>20</sup>, celles de

9. T. XL, p. 117-135.

10. J. FERRIER, *La Préhistoire en Gironde*, Le Mans, 1938, p. 51.

11. E. FERET, *Essai sur l'arrondissement de Bazas*, Bordeaux, 1893, p. 7.

12. *Ibid.*, p. 7.

13. L. DROUYN, *La Guienne militaire*, Bordeaux, 1865, t. I, p. 1; *Dict. arch. de la Gaule*, Paris, 1923, t. II, p. 14; E. FERET, *op. cit.*, p. 48.

14. *Dict. arch. de la Gaule*, Paris, 1923, t. II, p. 615.

15. L. CADIS, « Le Bazadais préhistorique, celtique, gallo-romain, et mérovingien », dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. LI, fasc. 9-10, oct.-nov. 1954.

16. Inédite.

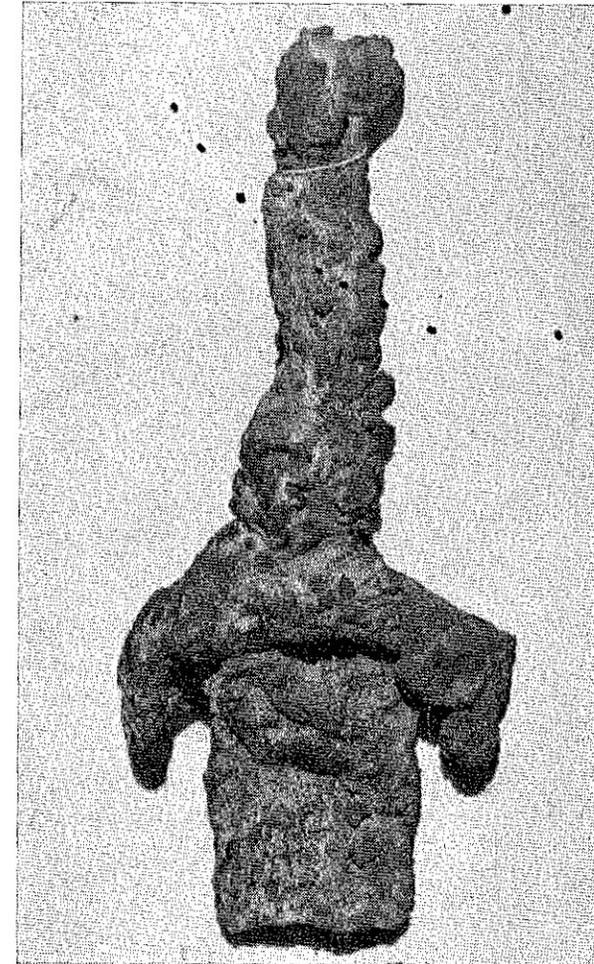
17. E. FERET, *op. cit.*, p. 17; L. CADIS, *art. cité*, B.S.P.F., 1954.

18. *Ibid.*

19. Signalées par M. Cadis.

20. *Ibid.*

Roquetaillade commune de Mazères en contre-bas du vieux château, et dont l'une a été entièrement aménagée<sup>21</sup>, celle du Battant à Pompéjac au-dessous du fortin du même nom<sup>22</sup>, celle d'Illon enfin commune d'Uzeste près du château d'Illon<sup>23</sup>. Aucune de ces grottes n'a été fouil-



(Cliché « Sud-Ouest ».)

FIG. 3.

Poignée de l'épée trouvée, en 1959 dans le tumulus Béguerie.

21. L. CADIS, *art. cité*, B.S.P.F., 1954.

22. *Ibid.*

23. *Ibid.*

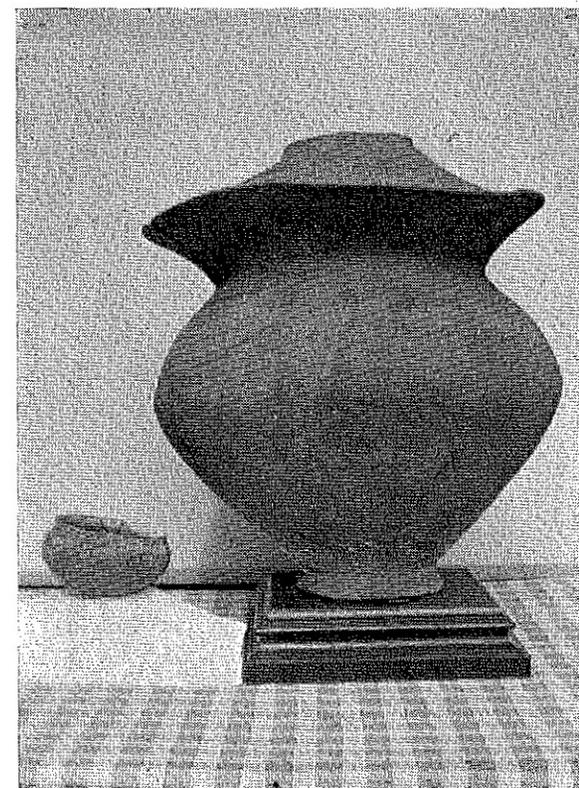
lée de façon scientifique et, sauf celles de Lucmau du moulin de Labarie et d'Ilion que nous n'avons pas visitées, nous n'avons fait que les reconnaître. Il est donc impossible de dire si elles ont ou non été habitées. On ne peut non plus les rejeter sans examen. Le fait que l'on ait trouvé des silex à proximité de deux d'entre elles semble d'ailleurs faire prévaloir la première hypothèse. Si l'on reporte sur une carte ces différentes indications on remarque que les anciennes tribus préhistoriques ont occupé des sites localisés dans la partie sud-ouest du Bazadais, sur les bords du Ciron, du Haut-Brion et du Haut-Beuve. Les grottes se trouvent à proximité des rivières et même dans les gorges pour le Ciron. Il n'y a rien de particulier à cela pour des tribus vivant de chasse et de pêche qui ont trouvé là de bonnes conditions de vie au milieu des variations climatiques de cette période. Ces tribus se rattachaient sans doute à celles vivant dans le Périgord à la même époque et ont dû parvenir dans notre région en remontant les rivières du Brion, du Beuve et du Ciron. Peut-être celui-ci a-t-il été la seule voie de pénétration, les hommes par le ruisseau de la Clède ayant atteint ensuite le Beuve et le Brion. Ce ne sont là, vu la faiblesse des découvertes, que des hypothèses encore bien fragiles.

C'est seulement à l'Enéolithique et à l'âge du Bronze que sont certainement apparus en Aquitaine, l'agriculture, la poterie et la domestication des animaux en même temps que le polissage des pierres et les mégalithes. Ces découvertes n'apparaissent en effet dans le Sud-Ouest qu'assez tard, et dans l'état actuel des recherches il est difficile de parler de Mésolithique ou même de Néolithique pour cette région<sup>24</sup>. Dans le Bazadais les documents se rapportant à cette période sont peu nombreux, dispersés et à une exception près, ont tous disparu. Signalons en premier lieu le mégalithique que l'on aurait trouvé à Bacquerisse, commune de Sendets<sup>25</sup>. Ce monument décrit pour la première fois semble-t-il en 1846, est signalé encore en 1928 par Dom Biron qui serait le dernier à l'avoir vu. Il se présentait sous la forme de trois pierres de 3 mètres à 1 mètre de long, sur 1 mètre de large pour la plus grande, mais on ignore tout de leur disposition primitive. Une enquête que nous avons menée sur place s'est révélée infructueuse et nous nous demandons s'il ne s'agissait pas de pierres abandonnées par de modernes carriers. Nous n'avons pas non plus retrouvé le tumulus situé à Bouglon « dominant un plateau en face et au sud et visible de la route de Cas-

24. G. FABRE, *op. cit.*, p. 85.

25. *Commission des monuments historiques de la Gironde*, 1846, p. 44; E. FERET, *op. cit.*, p. 37; Dom R. BIRON, *Guide archéologique illustré du touriste en Gironde*, Bordeaux, 1928, p. 144.

teljaloux »<sup>26</sup>. Il semble qu'il ait été rasé mais les découvertes qu'on y a faites : deux haches en pierre polie et une pointe en silex, nous permettent de le dater. Quant aux autres documents ce sont des pièces iso-



(Cliché « Sud-Ouest ».)

FIG. 4.

*Urne Dunié découverte en 1951 dans le tumulus Dunié  
par M.-L. Cadis.  
Conservée au musée de Villandraut.*

lées et toutes sauf une, sont en pierre polie : « un spécimen en pierre polie » parmi les silex trouvés à Tontoulon commune de Bazas et qui appartenait à la collection du docteur Dubacqué<sup>27</sup>, une hache en jade à

26. *Dict. arch. de la Gaule*, Paris 1875, t. I<sup>er</sup>, p. 180; G. FABRE, *Inventaire des découvertes protohistoriques faites dans les départements des Landes, Basses et Hautes-Pyrénées, Gers, Lot-et-Garonne*, Paris, 1951, p. xcvi.

27. E. FERET, *op. cit.*, p. 7.

Castillon-de-Castets possédée par le comte de Baritault<sup>28</sup>, une autre en pierre polie trouvée à Cours<sup>29</sup> faisant partie de la collection Delfortie acquise par la ville de Bordeaux, une autre semblable découverte à Gans conservée au musée préhistorique de Bordeaux<sup>30</sup>, enfin à Cocumont des « objets » en pierre et en bronze<sup>31</sup>. Nous n'avons pu reconnaître que trois pièces conservées au château de Roquetaillade et trouvées aux abords des grottes; il s'agit d'une hache polie en silex blanc et de deux autres fragments polis eux aussi<sup>32</sup>.

Si l'on reporte sur la carte ces faibles indices on constate que leur aire d'extension est beaucoup plus étendue que pour la période précédente. Les découvertes sont d'autre part réparties dans le secteur central et oriental du Bazadais, et c'est vers l'est, à Cocumont et Bouglon, qu'ont été faites les plus originales d'entre elles : tumulus et pièces de bronze. On se trouve là dans un secteur vallonné beaucoup plus riche que celui du Crion pays de landes et de forêts où était concentré l'habitat préhistorique. Si l'on veut rattacher ces découvertes et leur localisation aux grandes civilisations énéolithiques de l'Aquitaine c'est à celle des Mégalithes et des Tumuli que l'on songe<sup>33</sup>. Pas de grotte — sauf les faibles indices de Roquetaillade et de celles qui n'ont pas été fouillées — et surtout, pas de station; par contre, un mégalithe possible à Sendets et un Tumulus<sup>34</sup> à Bouglon, non loin de Fargues de Pompiey<sup>35</sup> et de Barbaste où l'on a découvert de si intéressants vestiges de cette civilisation des Mégalithes et des Tumuli. On ne peut d'autre part expliquer la présence de haches en jadéite et de spirales en os qui proviennent de la civilisation du Médoc girondin et trouvées à Fargues et à Pompiey<sup>35</sup> sans faire intervenir une route. Celle-ci ne pouvait que passer par le Bazadais<sup>36</sup>; allant de Fargues à Bazas elle n'était d'ailleurs qu'un tronçon d'un plus vaste ensemble contournant les Landes par Dax et Saint-Sever, et sur lequel débouchait la Ténarèze vers Sos. Les quelques trouvailles faites à Cours, Gans et Bazas semblent jalonner cette voie mais l'hypothèse gagnerait beaucoup à être étayée par d'autres découvertes. Pour être faibles les témoignages de l'occupation au moins temporaire du sol, sont donc certains pour la

28. *Dict. arch. de la Gaule*, t. I<sup>er</sup>, p. 236.

29. E. FÉRET, *op. cit.*, p. 34.

30. *Ibid.*, p. 17.

31. *Dict. arch. de la Gaule*, t. I<sup>er</sup>, p. 295; G. FABRE, *Inventaire...*, p. XXVIII.

32. *Inédits*.

33. G. FABRE, *Les Civilisations*, p. 35.

34. Nous verrons d'ailleurs qu'il y a d'autres Tumuli dans la région de Cudos et de Marimbault, mais ceux qui ont été fouillés ont livré un mobilier beaucoup plus récent. *A priori*, ceux qui restent à étudier peuvent donc, sous toutes réserves bien sûr, leur être rattachés.

35. G. FABRE, *Les Civilisations...*, p. 65-66.

36. *Ibid.*, p. 36-37, 67, 73, 75, 182.

période de l'Énéolithique et de l'âge du Bronze sans qu'on puisse cependant préciser les genres de vie<sup>36 bis</sup>.

Au VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère l'histoire de l'Aquitaine a été marquée par l'apparition d'une civilisation du fer apportée par les Halstattiens et qui se serait perpétuée jusqu'à la conquête romaine<sup>37</sup>. Toutes les cités de la Novempopulanie ou de l'Aquitaine de César ont fourni de nombreux vestiges de cette période mais jusqu'à nos jours personne ne s'était intéressé au Bazadais. De l'Énéolithique et de l'âge du Bronze aux Vasates de César n'y aurait-il donc eu aucun peuplement dans le Bazadais dont il nous restât quelques témoignages ? Les érudits locaux avaient cependant signalé quelques tumuli et ensembles fortifiés sous des noms très divers de tuc, douc, moutha, motte. Les recherches faites par M. L. CADIS<sup>38</sup> et que nous avons reprises nous ont permis de relever tout d'abord vingt et un tumuli et vingt-sept ensembles fortifiés. Si les tumuli appartiennent probablement à la période qui va environ de 700 A.C. à 56 A.C. ou à celle qui l'a précédée il semble qu'on doive se montrer beaucoup plus prudent pour l'attribution chronologique des fortifications en terre. Aucun de ces monuments n'a en effet été étudié scientifiquement et on n'a pas le droit, vu la permanence de certaines formes à travers les âges, de les attribuer *a priori* à telle époque plutôt qu'à telle autre.

Les tumuli se répartissent de la façon suivante : commune de Ber-nos : deux à Payan<sup>39</sup>, deux à Pey de Bordes<sup>40</sup>; commune de Cudos : un à Deyres<sup>41</sup>, six à Quillet<sup>42</sup>, un à La Roche<sup>43</sup>; commune de Marimbault, sept à Pessec<sup>44</sup>; commune de Noaillan : un à Prisut<sup>45</sup>. A côté de ces tumuli que nous avons tous reconnus, d'autres ont été signalés à

36 bis. On vient de découvrir à Cocumont une hache en silex polie (« Sud-Ouest » du 5 déc. 1960 »).

37. *Ibid.*, p. 80-81 sq.

38. Ingénieur honoraire des chemins de fer à Villandraut à qui nous tenons ici à rendre hommage.

39. L. CADIS, *art. cité*, *B.S.P.F.*, 1954 (carte).

40. L. CADIS, « Les Tumuli du Bazadais », *art. dans Bull. de la Soc. préh. franç.*, mars-avril 1951, t. XLIII, fasc. 3-4; L. CADIS, *art. cité*, *B.S.P.F.*, 1954 (carte).

41. E. FÉRET, *op. cit.*, p. 16; L. CADIS, *art. cité*, *B.S.P.F.*, 1954 (carte).

42. L. DROUYN, « Forteresses de terre dans le département de la Gironde » dans *Société arch. de Bordeaux*, 1874, t. I<sup>er</sup>, p. 126; *Dict. arch. de la Gaule*, t. I<sup>er</sup>, p. 329 et t. II, p. 390 (Pompéjac erreur); Ed. FÉRET, *op. cit.*, p. 10; E. FIGANEAU, « Essai de répertoire archéologique du département de la Gironde », dans *Société arch. de Bordeaux*, 1897, t. XIXII, p. 68; Dom R. BIRON, *op. cit.*, p. 70; L. CADIS, *art. cité*, *B.S.P.F.*, 1954 (carte).

44. L. DROUYN, *art. cité*, p. 125-126; E. FÉRET, *op. cit.*, p. 18; E. FIGANEAU, *art. cité*, p. 68; Dom R. BIRON, *op. cit.*, p. 107; L. CADIS, *art. cité*, *B.S.P.F.*, 1951 et 1954.

45. L. CADIS, *art. cité*, *B.S.P.F.*, 1954 (carte).

Saint-Michel-de-Castelnau mais nous craignons qu'il n'y ait eu confusion avec des monticules naturels<sup>46</sup>. Cette liste ne doit d'ailleurs être en aucune façon considérée comme définitive; nous n'avons pu en effet déceler trois des six tumuli de Quillet que grâce à un nettoyage hivernal de ce coin de forêt. Ces vingt et un tumuli ont des dimensions très variées de 50 centimètres à 3 mètres de haut et de 5 mètres à 30 mètres de diamètre, et affectent tantôt la forme d'une coupole très aplatie, tantôt celle d'une cloche les deux types pouvant voisiner dans un même champ (Quillet, Pessec). A trois exceptions près, en effet, ils sont groupés sur une aire parfois très réduite comme à Quillet. Reportés sur une carte on constate enfin que tous, sauf celui de Prisut, sont situés sur le plateau aujourd'hui forestier qui sépare les bassins du Beuve de celui du Ciron et non loin de l'oppidum de Cossio au sud-ouest.

L'étude des ensembles fortifiés est une entreprise beaucoup plus délicate à cause de leur nombre plus important, de l'extrême variété de leurs formes et des difficultés actuelles d'établir un classement chronologique. En voici tout d'abord la liste et à la différence des tumuli remarquons qu'aucun de ces monuments n'est inédit. En Gironde : commune d'Aillas : le fort de la Motte<sup>47</sup> à demi détruit; commune de Bazas : le Castet de Tontoulon ou le Grand Douk<sup>48</sup>, et les Tombelles<sup>49</sup>; commune de Berthes : la Tour<sup>50</sup> non identifiée; commune de Captieux : la Motte<sup>51</sup> disparue; commune de Coimères : le Tumulus, ou Moutha ou Motte<sup>52</sup>; commune de Fargues : la Motte<sup>53</sup> disparue et

46. E. GUILLON, *Les Châteaux historiques et vinicoles de la Gironde*, Bordeaux, 1869, t. IV, p. 471; *Dict. arch. de la Gaule*, t. II, p. 556.

47. Léo DROUYN, *op. cit.*, t. I<sup>er</sup>, p. XL; E. GUILLON, *op. cit.*, 1866, t. I<sup>er</sup>, p. 322-323; E. FÉRET, *op. cit.*, p. 24; E. PIGANEAU, *op. cit.*, p. 69; A. REBSOMEN, *La Garonne et ses affluents de la rive gauche de La Réole à Bordeaux*, Bordeaux, 1913, p. 111; Dom R. BIRON, *op. cit.*, p. 19.

48. E. GUILLON, *op. cit.*, t. I<sup>er</sup>, p. 377; E. FÉRET, *op. cit.*, p. 8; A. REBSOMEN, *op. cit.*, p. 144-146.

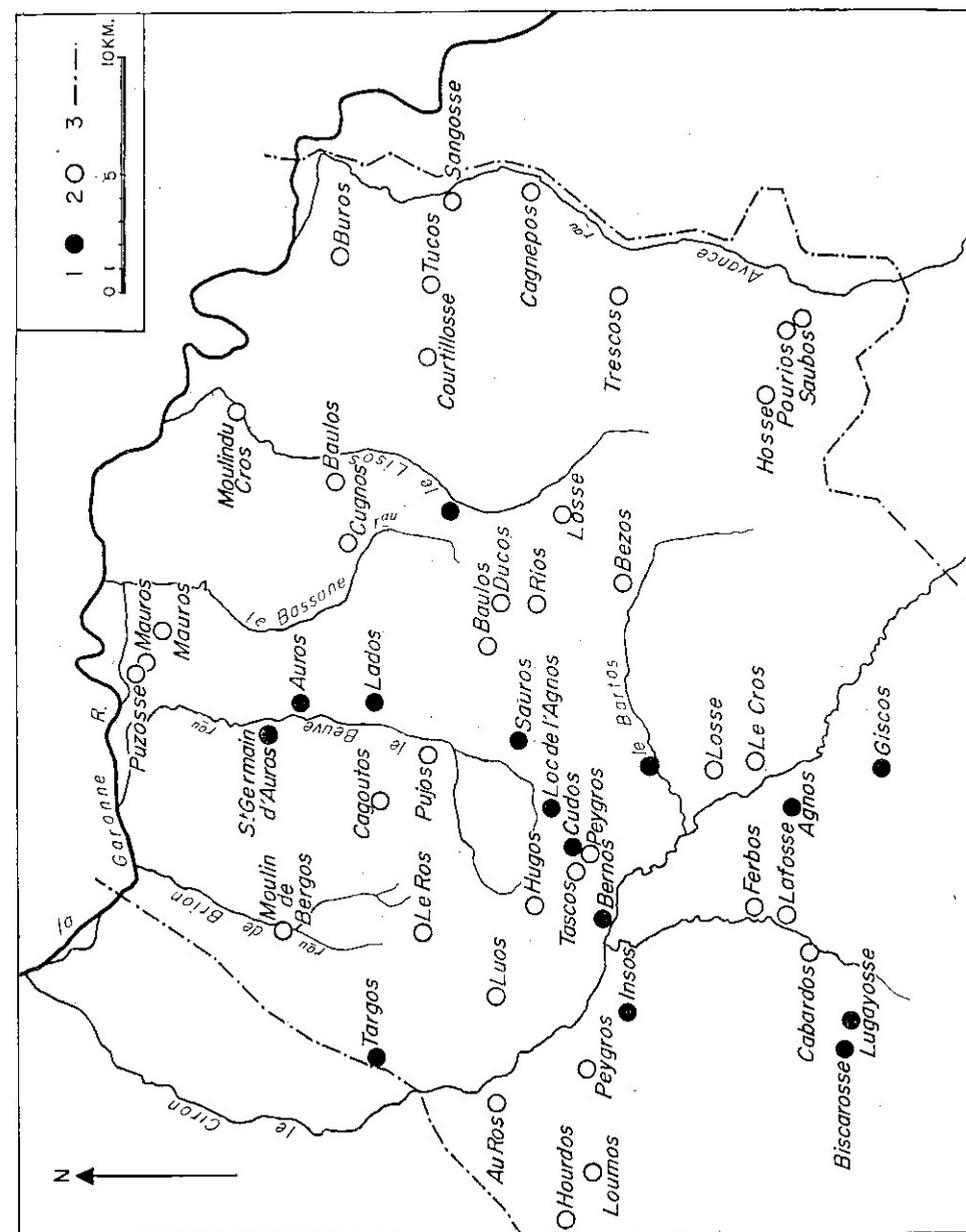
49. E. GUILLON, *op. cit.*, t. I<sup>er</sup>, p. 376-377; E. FÉRET, *op. cit.*, p. 8; A. REBSOMEN, *op. cit.*, p. 144, 146; E. Féret signale (*op. cit.*, p. 8) « Les « Devises » monticules artificiels aux environs de la ville et dont la destination est inconnue; l'un d'eux est encore très visible au sud de Tontoulon, à l'ouest de la ville. » Il a confondu ce monticule avec le « Castet » qu'il dit disparu.

50. E. GUILLON, *op. cit.*, t. I<sup>er</sup>, p. 328; E. FÉRET, *op. cit.*, p. 26; E. PIGANEAU, *art. cit.*, p. 70.

51. E. GUILLON, *op. cit.*, 1867, t. II, p. 465-466; E. FÉRET, *op. cit.*, p. 32; A. REBSOMEN, *op. cit.*, p. 202.

52. F. JOUANNET, *Statistique du département de la Gironde*, Paris, 1839, t. II, 1<sup>re</sup> partie, p. 102; Pat. O'REILLY, *Essai sur l'histoire de la ville et de l'arrondissement de Bazas*, Bazas, 1843, p. 374; E. GUILLON, *op. cit.*, t. I<sup>er</sup>, p. 341-342; E. FÉRET, *op. cit.*, p. 28; E. PIGANEAU, *art. cit.*, p. 70; A. REBSOMEN, *op. cit.*, p. 143.

53. Léo DROUYN, *op. cit.*, t. II, p. 332 et 335-336; E. GUILLON, *op. cit.*, 1869, t. IV, p. 360; E. FÉRET, *op. cit.*, p. 48; A. REBSOMEN, *op. cit.*, p. 154.



(Cliché « Sud-Ouest ».)

1. Noms en os à forme ancienne. — 2. Forme à étudier. — 3. Limite du diocèse.

la Motte du Moulin<sup>54</sup> non identifiée; commune de Floudès : la Motte<sup>55</sup> non identifiée; commune du Nizan : les Douks de Couhé<sup>56</sup>; commune de Lignan : le Douc de Belloc<sup>57</sup> disparu, et le Douc de Boutevin<sup>58</sup>; commune de Lucmau : le Tumulus<sup>59</sup>; commune de Pompéjac : le camp de César<sup>60</sup>; commune de Saint-Loubert : le Tumulus ou Moutha<sup>61</sup> non identifié; commune de Sauternes : la Motte<sup>62</sup>; commune de Sauviac : la Motte de la Font<sup>63</sup> disparue, la Motte<sup>64</sup> et le Vieux Château<sup>65</sup>; commune de Savignac d'Auros : la Motte<sup>66</sup>; commune de Sendets : le Douc de Rippes<sup>67</sup>. Dans le Lot-et-Garonne : commune de Cocumont : le Refuge de Goux<sup>68</sup> sur lequel est bâtie l'église et la Tuque de Moureau<sup>69</sup> non identifiée; commune de Montpouillan : le château de Priames<sup>70</sup>;

54. Pat. J. O'REILLY, *op. cit.*, p. 415; Léon DROUYN, *op. cit.*, t. II, p. 336-337; E. GUILLON, *op. cit.*, t. IV, p. 362; A. REBSOMEN, *op. cit.*, p. 155.

55. E. FIGANEAU, *art. cité*, p. 135; Dom R. BIRON, *op. cit.*, p. 79.

56. E. GUILLON, *op. cit.*, t. I<sup>er</sup>, p. 410-411; L. DROUYN, *art. cité*, p. 140; E. FÉRET, *op. cit.*, p. 17; E. FIGANEAU, *art. cité*, p. 68; A. REBSOMEN, *op. cit.*, p. 147; Dom R. BIRON, *op. cit.*, p. 121; L. CADIS, *art. cités*, B.S.P.F., 1951 et 1954 (carte).

57. Ed. FÉRET, *op. cit.*, p. 17; E. FIGANEAU, *art. cité*, p. 68; L. CADIS, *art. cité*, B.S.P.F., 1954 (carte).

58. E. GUILLON, *op. cit.*, t. I<sup>er</sup>, p. 409; L. DROUYN, *art. cité*, p. 135-136; E. FÉRET, *op. cit.*, p. 17; E. FIGANEAU, *op. cit.*, p. 68; A. REBSOMEN, *op. cit.*, p. 217-218; Dom R. BIRON, *op. cit.*, p. 99; L. CADIS, *art. cités*, B.S.P.F., 1951 et 1954 (carte).

59. E. FÉRET, *op. cit.*, p. 62; A. REBSOMEN, *op. cit.*, p. 206; Dom R. BIRON, *op. cit.*, p. 102.

60. L. DROUYN, *art. cité*, p. 123; E. FÉRET, *op. cit.*, p. 63; E. FIGANEAU, *art. cité*, p. 75; *Dict. arch. de la Gaule*, t. II, p. 390; Dom R. BIRON, *op. cit.*, p. 127; L. CADIS, *art. cité*, B.S.P.F., 1954.

61. F. JOUANNET, *op. cit.*, t. II, 1<sup>re</sup> partie, p. 110; Pat. J. O'REILLY, *op. cit.*, p. 422; E. FÉRET, *op. cit.*, p. 52; E. FIGANEAU, *art. cité*, p. 73; Dom R. BIRON, *op. cit.*, p. 101.

62. E. GUILLON, *op. cit.*, t. IV, p. 389-390.

63. L. DROUYN, *op. cit.*, t. I<sup>er</sup>, p. LV; E. GUILLON, *op. cit.*, t. I<sup>er</sup>, p. 413; E. FÉRET, *op. cit.*, p. 18; E. FIGANEAU, *op. cit.*, p. 69; A. REBSOMEN, *op. cit.*, p. 131.

64. Pat. J. O'REILLY, *op. cit.*, p. 348; L. DROUYN, *op. cit.*, t. I<sup>er</sup>, p. LV-LVI; E. GUILLON, *op. cit.*, t. I<sup>er</sup>, p. 412; E. FÉRET, *op. cit.*, p. 19; E. FIGANEAU, *op. cit.*, p. 69; A. REBSOMEN, *op. cit.*, p. 131.

65. Pat. J. O'REILLY, *op. cit.*, p. 348; L. DROUYN, *op. cit.*, t. I<sup>er</sup>, p. LV-LVI; E. GUILLON, *op. cit.*, t. I<sup>er</sup>, p. 414; E. FÉRET, *op. cit.*, p. 19; E. FIGANEAU, *op. cit.*, p. 69; A. REBSOMEN, *op. cit.*, p. 131.

66. L. DROUYN, *op. cit.*, t. I<sup>er</sup>, p. XXXIII; E. GUILLON, *op. cit.*, t. I<sup>er</sup>, p. 357-358; E. FÉRET, *op. cit.*, p. 30; E. FIGANEAU, *op. cit.*, p. 70; A. REBSOMEN, *op. cit.*, p. 116; Dom R. BIRON, *op. cit.*, p. 143.

67. E. FÉRET, *op. cit.*, p. 37; E. FIGANEAU, *op. cit.*, p. 72; A. REBSOMEN, *op. cit.*, p. 135; Dom R. BIRON, *op. cit.*, p. 144.

68. G. THOLIN, *art. dans Rec. Trav. Soc. Agr. Lettres, Arts, Agen*, 2<sup>e</sup> série, t. III, 1873, p. 44; G. FABRE, *Inventaire*, p. XCVIII.

69. G. THOLIN, *art. dans Rec. Trav. Soc. Agr. Lettres, Arts, Agen*, 2<sup>e</sup> série, t. V, 1877, p. 393; et dans *Bull. Soc. Préh. franç.*, 1916, p. 155; G. FABRE, *op. cit.*, p. XCVIII.

70. *Ibid.*, p. 392; *ibid.*, p. 158; *Dict. arch. de la Gaule*, t. II, p. 252; G. FABRE, *op. cit.*, p. CX.

commune de Romestaing : le Refuge de Saboureau<sup>71</sup> et la Tuque de Mel<sup>72</sup>; commune de Samazan : L'Enceinte de Bourgale<sup>73</sup> tous parfaitement visibles<sup>74</sup>.

Si l'on essaie de répartir ces ensembles fortifiés d'après leurs formes on constate la présence de deux types : le premier est celui de la motte simple ou double avec ou sans basse-cour, fossés et vallum. Les plus remarquables exemples de cette catégorie se trouvent à Boutevin (Lignan), à Savignac d'Auros, au Castet de Tontoulon (Bazas), au Vieux Château de Sauviac, à Mel (Romestaing). Presque tous les ensembles se rattachent à ce type. Quant au second, c'est celui de l'enceinte rectangulaire avec vallum que l'on trouve seulement trois fois représenté à Sauternes à la Motte, à Pompéjac au camp de César, et à Samazan à l'enceinte de Bourgale.

Il est évident que pour assigner à chaque ouvrage une date précise, il faudrait d'abord procéder à des études particulières. Peut-être ne donneraient-elles aucun résultat précis, peut-être aussi révéleraient-elles des occupations successives sur un même site. Jusqu'à nos jours seuls ont été étudiés le Refuge de Saboureau à Romestaing qui a fourni une tombe à puits et des objets en fer<sup>75</sup>, et le Douc de Rippes à Sendets pour lequel le compte rendu des fouilles est extrêmement vague<sup>76</sup>. On a relevé en outre des traces de construction à la Motte d'Aillas, à celle de Cormères, au Vieux Château de Sauviac, des tessons à Coimères<sup>77</sup>, une fusaïole au camp de César<sup>78</sup>,<sup>79</sup>. Vouloir procéder actuellement à une classification est donc extrêmement difficile sinon impossible. Il est très probable cependant que les enceintes de forme rectangulaire, les refuges de Goux et de Saboureau à Cocumont et Romestaing, l'ensemble de Couhé au Nizan aient été des constructions d'époque protohistorique. Les autres monuments s'échelonnaient du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle<sup>80</sup>. Reportées sur une carte on constate que ces fortifications de terre sont réparties en deux groupes, l'un situé dans la partie orientale, l'autre dans la partie occi-

71. *Ibid.*, p. 392-393; *ibid.*, p. 159; *ibid.*, p. 454; *ibid.*, p. CXIII.

72. *Ibid.*; *ibid.*; *ibid.*; *ibid.*

73. *Ibid.*, p. 390; *ibid.*; *ibid.*, p. 606; *ibid.*, p. CXVI. La bibliographie de chacun de ces monuments n'est certainement pas complète (nos 39 à 73).

74. Tholin signale en outre à Bouglon la Butte de l'Orneau, mais celle-ci se trouve dans la commune du Grézet (*Cf. Bulletin de la Soc. Préh. Franç.*, 1916, p. 155; et G. FABRE, *Inventaire...*, p. XCVI.)

75. *Cf.* note n° 71.

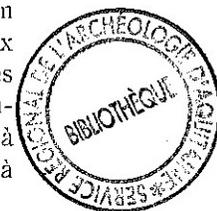
76. *Cf.* note n° 67 et *Commission des monuments historiques de la Gironde*, 1846, p. 44.

77. Inédits.

78. Inédite trouvée par M. CADIS.

79. Pour toutes ces découvertes *cf.* notes nos 52, 65, 71, 76, 77.

80. L'usage des mottes de terre comme fortifications à l'époque féodale semble s'être perpétué parfois très tard dans le Sud-Ouest.



dentale du Bazadais. Dans cette dernière région les enceintes et mottes sont, soit mêlées aux tumuli, soit décalées au nord. Le groupe de l'est se juxtapose par contre aux découvertes de l'énéolithique. Pour plus de prudence et sauf dans les cas que nous avons précisés, nous n'avons pas utilisés ces fortifications comme indice de l'occupation du sol à l'époque protohistorique.

La toponymie vient heureusement nous apporter un complément d'information qui n'est pas négligeable. Il s'agit des noms de lieu à suffixe en *os* une des originalités de la Gascogne. M. Jean Seguy et M. Rohlf s ont consacré ces dernières années deux articles à l'étude des toponymes, et M. Lafon s'est plus particulièrement attaché à ceux du département de la Dordogne<sup>81</sup>. Ces toponymes en *os* ou *osse* auxquels M. Rohlf s croit pouvoir ajouter ceux en *ous*, *ost* et *oz* se trouvent en gros circonscrits à l'ouest de la rivière du Gers, et à partir de son confluent avec la Garonne au sud de ce fleuve. Ils ont en Aragon et dans le val d'Aran leurs synonymes sous la forme *ues* et *ueste*. MM. Seguy et Rohlf s arrivent à des conclusions qui pour être relativement proches l'une de l'autre n'en présentent pas moins des différences importantes. Pour M. Seguy le suffixe est extrêmement ancien et a possédé une vie fort longue, et il croit pouvoir ainsi distinguer des toponymes à base pré-indo-européenne, pyrénéo-aquitannique (Auros), basco-aquitannique (Biscarosse), indo-européenne ou celtique (Bernos) et enfin gallo-romaine. M. Rohlf s pense de son côté que le radical est constitué par des anthroponymes qui lui paraissent d'origine gauloise, de provenance latine, ou liée à l'onomastique de l'ancienne Hispania. Il s'étonne de la faiblesse de l'élément aquitano-ibérique mais croit pouvoir classer en partie sous cette rubrique les toponymes qui ont échappé à son analyse, et d'ailleurs, conteste la multiplicité chronologique des radicaux dégagée par M. Seguy. Enfin, alors que celui-ci déclare que ce n'est qu'à l'époque gallo-romaine que le radical a été un anthroponyme, M. Rohlf s soutient qu'il l'a été de tout temps. Heureusement au-dessus de ces divergences y a-t-il un double point commun : Le suffixe *os* « est un vestige de l'ancien substrat aquitanique » (Rohlf s) ou d'origine « pré-euskarienne » (Seguy) mais tout ce qui se termine par *os* ou *osse* n'est pas forcément antérieur à l'époque gallo-romaine. Pour notre part nous nous sommes efforcé de relever dans le cadre géographique que nous nous

81. Jean Séguy, « Le suffixe toponymique *os* en Aquitaine », dans *III<sup>e</sup> Congrès international de toponymie et d'anthroponymie*, Louvain, 1951, t. II, p. 218-222; Gerhard Rohlf s, « Sur une couche préromane dans la toponymie de la Gascogne et de l'Espagne du Nord » dans *Revista de Filol. esp.*, t. xxxvi, juill.-déc. 1952, p. 209-236; R. Lafon, « A propos des noms de lieux en *os* et en *osse* du département de la Dordogne », dans *Fédération historique du Sud-Ouest, Actes du XI<sup>e</sup> Congrès*, 1958.

étions tracé tous les noms en *os* y compris ceux des rivières du Lisos et du Bartos<sup>82</sup>. Cette liste est beaucoup plus longue que celle établie par M. Rohlf s<sup>83</sup> bien que nous nous en soyons tenu aux seuls noms en *os* et *osse*. Il faut cependant exclure en premier lieu tous les toponymes formés sur *bos* synonyme de *bosc* et qui signifie en gascon le Bois, Le Bos (Captieux), Jean Bos (Préchac), Au Bos (Langon), Lubos (Pondaurat), Cap de Bos (Berthès), Au Bos (Pompéjac) et nous en avons sans doute oubliés; de même on doit rejeter des termes comme Jean Gros (Bieujac), de formation récente ou les toponymes qui ne sont que des répétitions comme Saint-Germain-d'Auros, Cap Bertos (Saint-Martin-de-Curton) et Cap Bartos (Lerm-et-Musset) ou Bartos (Sillas). Il nous reste, relevés en commun avec M. Rohlf s : Auros (n° 50), Bernos (n° 75), Cudos (n° 82), Giscos (n° 147), Insos (n° 153) (commune de Préchac), Lados (n° 159), Sauros (n° 203) (commune de Birac). Nous avons noté en plus en allant du Ciron à la Garonne : Hourdos, Loumos, Peygros, Luos, au Ros (commune de Préchac), Cabardos, Biscarosse, Ferbos, Lafosse, Lugayosse (commune de Captieux), Agnos (commune d'Escaudes), Le Cros, Losse (commune de Lerm-et-Musset), Hugos (commune de Marimbault), Le Ros (commune de Lignan), Tascos, Peygros,, Lagnos (commune de Cudos), Au Tios (commune de Saint-Côme), Baulos (commune de Gajac), Ducos (commune de Sendets), Rios (commune de Cauvignac), Losse (commune de Grignols), Pujos (commune de Bazas), Cagoutos (commune de Cazats), Moulin de Bergos (commune de Roaillan), Lafosse (commune d'Auros), Baulos et Cugnos (commune d'Aillas), Mauros (commune de Castillon), Mauros et Puzosse (commune de Castets) et enfin vers l'est, Moulin du Cros (commune de Hure), Courtillosse (commune de Cocumont), Tucos (commune de Montpouillan), Buros (commune de Marcellus), Sangosse (commune de Samazan), Cagnepos (commune de Bouglon), Trescos (commune d'Argenton), Pourliôs et Saubos (commune de Casteljaloux), Hosse (commune de Saint-Martin)<sup>83 bis</sup>. (Voir carte.)

82. M. Jean Seguy déclare cependant que le suffixe *os* n'est « à peu près jamais employé en oronymie ou en hydronymie » (*op. cit.*, p. 222); M. Rohlf s signale (p. 232, n° 67), un lieu dit Barthos en Gironde et n'arrive pas à le localiser. Il s'agit sans doute de cette rivière.

83. Cette liste a été établie à partir de la carte de Belleyme, de la carte du Conseil général de la Gironde, et de la carte d'état-major au 1/50 000. Il est presque certain que des toponymes nous ont échappé. Une étude plus approfondie devrait faire intervenir les plans cadastraux des communes et même les documents plus anciens. Faute de place nous ne pouvons indiquer ici en détail nos sources. Nous n'avons pu d'autre part identifier les n°s 69 (Baulos, canton de Bazas, est-ce le Baulos de Gajac) et 76 (Bernos, canton d'Auros) de G. Rohlf s.

83. bis. Au Tios (Cne de Saint-Côme), a été omis sur la carte. Bezos indiqué sur la carte au nord du Bartos se trouve Cne de Marionis et Targos au nord du Ciron dans celle de Noaillan.

De ce supplément impressionnant et incomplet à la fois, il appartiendrait à un spécialiste de la toponymie de procéder à une étude approfondie. C'est à cette seule condition qu'on pourrait voir apparaître les différentes couches toponymiques en fonction des radicaux. Peut-être aussi, beaucoup de ces noms ne sont-ils que des anthroponymes devenus ensuite toponymes. Il semble cependant qu'on puisse dès maintenant, tirer quelques conclusions valables et tout d'abord la place privilégiée que les toponymes en *os* possèdent en Bazadais par rapport à tout l'ensemble du Sud-Ouest. La densité y atteint bien là son point culminant<sup>84</sup>. Même si beaucoup d'entre eux datent de l'époque gallo-romaine ou médiévale, il y a de fortes chances pour que, à côté de ceux dont l'ancienneté est prouvée (Agnos, Autos, Biscarosse selon M. Seguy), il y en ait de semblables dans la liste supplémentaire que nous avons établie. Reportés enfin sur une carte, les toponymes en *os* apparaissent disposés en trois groupes, d'une part sur les deux versants du Ciron où ils forment l'ensemble le plus important, en second lieu sur le plateau limité par le Bartos, le Beuve, la Bassanne et Le Lisos, enfin sur les bords de l'Avance.

Il resterait enfin un autre élément pour préciser l'occupation du sol dans le Bazadais avant la conquête romaine : les lieux dits « la Clotte » et « les Clottes ». Nous n'avons pas cru pouvoir les retenir car le terme « clot » ou « clotte » désigne dans la région toutes sortes de cavités dont l'origine naturelle ou artificielle semble ne rien avoir de commun avec les mardelles de l'est. D'une enquête personnelle, limitée il est vrai, il ressort en effet que ces termes désignent le plus souvent des mares ou des carrières de sable. Nous ne pouvons pas non plus passer ici sous silence les célèbres clottes de Préchac<sup>85</sup>. Il s'agit d'une dizaine de cavités dont la profondeur varie de 1 à 10 mètres et le diamètre de 5 à 35 mètres, et qui sont parfois groupées par paire. Nous avons eu l'occasion d'étudier leur bord extérieur mais nous n'avons remarqué aucun monticule de déblai. L. Drouyn affirme qu'elles sont creusées dans le sable mais il est possible qu'elles soient, au moins les plus grandes, enfoncées dans le substrat calcaire. C'est ce qui nous a laissé envisager la possibilité d'une cause naturelle, un phénomène karstique fossilisé quant à leur origine. Nous ne voulons pas nous prononcer tant que là encore des recherches systématiques n'auront pas été faites. L. Drouyn signale d'autre part à côté de ces clottes une enceinte fortifiée mais nous n'avons découvert qu'un monticule de sable naturel.

84. G. ROHLFS, *op. cit.*, p. 252.

85. L. DROUYN, *op. cit.*, t. I<sup>er</sup>, p. XIX-XXI; E. FÉRET, *op. cit.*, p. 64; E. PIGNEAU, *art. cité*, p. 75; DOM R. BIRON, *op. cit.*, p. 129; L. CADIS, « Un atelier de potier à Saint-Léger-de-Balsan », dans *B.S.P.F.*, nov.-déc. 1951, n° 11-12.

Quand on examine, reportés sur une même carte, tumuli, enceintes de terre présumées protohistoriques, et nom en *os* à radical ancien, trois centres d'habitat apparaissent : l'un se trouve sur les rives du Ciron et de ses affluents : sur la rive gauche on ne trouve que des toponymes en *os*, mais sur la rive droite où ils sont aussi nombreux, ils sont étroitement mêlés aux Tumuli<sup>86</sup>. Ils occupent d'ailleurs là en commun la zone de séparation des eaux Beuve-Ciron. Il s'agit dans tous les cas de secteurs qui vers 500 AC devaient, nous l'avons vu, être couverts de landes avec par endroits aux affluents calcaires des zones plus propres aux cultures mais facilement cultivables parce que possédant des sols légers.

Le second secteur d'habitat est jalonné seulement par quelques noms en *os* (Auros, Lados, Cugnos, Losse) mais qui révèlent peut-être les plus anciens villages agricoles de la région établis sur le plateau qui est circonscrit par le quadrilatère des rivières du Bartos, du Lisos, du Beuve et de la Bassanne.

Enfin vers l'est se dessine un dernier groupe où les noms en *os*, plus rares cependant, se mêlent à des refuges (Bourgale, Saboureau).

Si l'on essaie de replacer ces découvertes dans l'ensemble des documents que nous ont laissés les civilisations de l'Aquitaine depuis l'Enéolithique, c'est à celle du Halstattien prolongé que l'on songe. On a jusqu'ici supposé que les Celtes de Halstatt qui seraient apparus vers le VIII<sup>e</sup> siècle A.C. auraient seulement contourné l'Aquitaine pour gagner l'Espagne. Les témoignages de leur passage, la grande épée de fer en particulier, n'ont en effet été découverts que dans le pays de Buch<sup>87</sup>. Les invasions de la Tène n'auraient pas de leur côté pénétré en Aquitaine. Celle-ci aurait ainsi connu du VII<sup>e</sup> siècle A.C. à la conquête romaine une civilisation de type Halstattien qui aurait été apportée selon les dernières hypothèses par des peuples venant d'Espagne<sup>88</sup>. Rien dans le Bazadais ne semblait confirmer ni infirmer ces hypothèses. Les seuls éléments positifs dont on disposait étaient les mentions d'historiens latins et grecs qui rangeaient les Vasates parmi les Aquitains<sup>89</sup>. La découverte d'une tombe à puits à Saboureau<sup>90</sup> et la présence d'une ceinte à Bourgale<sup>91</sup> semblaient d'autre part marquer une avancée des Celtes Nitobriges de l'Agenais sur la rive gauche de l'Avance. Les fouilles faites en 1951 aux tumuli de Marimbault par M. Cadis avaient

86. Peut-être y a-t-il des Tumuli sur la rive gauche, mais on ne les a pas découverts.

87. G. FABRE, *Les Civilisations...*, p. 81-85; D<sup>r</sup> B. PEYNEAU, *Découvertes archéologiques dans le Pays de Buch*, Bordeaux, 1926, t. I<sup>er</sup>, p. 77.

88. G. FABRE, *op. cit.*, p. 155.

89. Cf. notes 2 à 5; et G. FABRE, *op. cit.*, p. 174.

90. Cf. note 71, et G. FABRE, *op. cit.*, p. 174.

91. Cf. note 74.

cependant permis la mise à jour de deux urnes et deux coupes<sup>92</sup> qui, tout en révélant le rite de l'incinération, se rattachaient par leurs formes à celles découvertes dans le Pays de Buch et le Tursan<sup>93</sup>. On pouvait dès lors considérer les tumuli du Bazadais comme appartenant, au moins en partie, à la civilisation du Halstattien prolongé. Or, au cours des fouilles entreprises au mois de juillet 1959 à Marimbault au Tumulus Bèguerie n° 1, nous avons pu dégager, outre une urne en fort mauvais état et trois petites coupes, une épée en fer de 78 centimètres de longueur totale<sup>94</sup>. Cette épée, malgré toutes nos recherches est, jusqu'à nouvel ordre, l'unique spécimen retrouvé au sud de la Garonne jusqu'aux Pyrénées. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle n'appartient pas à la civilisation de la Tène. Elle possède en effet une large poignée de 9 centimètres de longueur sur 2 de large et se termine par une protubérance trop oxydée pour qu'on puisse reconnaître sa forme primitive. Elle est munie d'autre part d'une garde fort prononcée de 6,8 centimètres comme sur les poignards Halstattiens<sup>94 bis</sup>. Quant à la lame, elle est longue de 68 centimètres et large de 3,8 à 3,7 cm. Il semblerait donc qu'on se trouvât en présence de la grande épée de Halstatt encore que la garde ne soit pas très prononcée dans ces armes, mais seulement dans les poignards. De toute façon, on peut considérer les tumuli du Bazadais comme des témoignages de la civilisation aquitaine du Halstattien au même titre peut-être que les toponymes en *os* à radical ancien « qui coïncident avec les limites de la Novempopulanie »<sup>95</sup>. La superposition des Tumuli, des toponymes, des enceintes comme le camp de César et l'oppidum de Cossio sur une aire extrêmement réduite, nous permet d'autre part de supposer que le berceau des Vasates se trouvait bien entre Beuve et Ciron. Il est certain enfin qu'ils ont participé à une civilisation semblable à celle des autres peuples aquitains avec lesquels les Romains ont rangé les Vasates et différents de celle des Celtes de la Tène.

Quand et d'où ces Vasates sont-ils venus ? Peut-être dès le VIII<sup>e</sup> siècle au moment de la première invasion celtique de Halstatt dont le champ de Tumuli à Marimbault serait un nouveau jalon. C'est ce que suggère la trouvaille de la grande épée en fer. Peut-être seulement plus tard, lorsque les Halstattiens seraient revenus d'Espagne (la présence des noms en *ues* en Aragon et de leur équivalent en *os* en Aquitaine vient à l'appui de cette hypothèse). Cette idée est encore plus séduisante.

92. Celles trouvées dans le tumulus Dunié sont conservées au musée de Villandraut, fig. 4.

93. G. FABRE, *op. cit.*, pl. V.

94. Conservée par M. CADIS.

94 bis. Voir fig. 1, 2, 3.

95. G. ROHLFS, *op. cit.*, p. 214.



Le Bazadais en effet s'est toujours trouvé à la pointe des pâturages d'hiver des Pyrénéens. Le Béarn médiéval poussait une pointe jusqu'à Captieux. Pourquoi ne pas supposer que plusieurs siècles auparavant des pasteurs passant les monts seraient descendus jusqu'au Bazadais ? Les deux hypothèses ne sont d'ailleurs pas contradictoires et la ligne des tumuli qui va du Marsan au Bazadais en passant par ceux de Sarbazan a pu être parcourue dans un sens au VIII<sup>e</sup> siècle et dans l'autre au V<sup>e</sup>. De toute façon il y a eu et il y a encore une grande route Nord-Sud et inversement.

Les quelques faits que nous venons d'exposer sur la plus ancienne histoire du Bazadais sont certainement sans commune mesure avec ce que l'on pourrait attendre d'une étude systématique. Les quelques hypothèses que nous venons aussi de formuler peut-être serons-nous obligés un jour de les modifier entièrement. Nous les donnons donc sous toute réserve tant le sujet est neuf. Nous espérons cependant, dans les années à venir, pourvoir l'approfondir et établir ainsi un acte de naissance sinon définitif du moins aussi vrai que possible du Bazadais<sup>96, 97</sup>.

J.-B. MARQUETTE.

96. Nous tenons à rendre ici hommage à M<sup>lle</sup> E. TRAISSAC, qui dans son diplôme d'études supérieures, *Le Peuplement et la vie rurale du Bazadais jusqu'à la guerre de Cent ans* a été la première à étudier l'occupation du sol dans le Bazadais.

97. A été omis sur la carte archéologique le mégalithe de Bacquerisse à Sendets. La station de Picard à Aubiac doit être soulignée (préhistoire), le refuge de Goux à Cocumont (protohistoire) avec des traits interrompus et non des points.